

Informations concernant le CFAAD45 :

Le Centre de Formation d'apprentis de Bellegarde a, à son actif, 40 ans d'expérience dans l'apprentissage. Il accueille chaque année plus de 300 apprentis et a un taux de réussite proche de 90%. Il dispense des formations professionnelles du CAPa au BTSa

Nos formations

- > Productions Agricoles Végétales et Animales
- > Agronomie
- > Travaux Paysagers
- > Travaux Forestiers
- > Gestion Forestière
- > Cynégétique
- > Agroéquipement
- > Productions Horticoles - Spécialités Pépinières, Productions Florales et Légumières et Productions Fruitières
- > Technico-commercial sur 3 champs professionnels - Biens et Services pour l'Agriculture, Univers Jardins Animaux de Compagnie, Produits de la filière Forêt-Bois

Nous situer

- > Le CFAAD45 est implanté sur le site de BELLEGARDE de l'Établissement Public Local d'Enseignement Agricole du Loiret
 - > Bellegarde est situé sur la RD 960, entre Montargis à l'Est (25 kms) et Orléans à l'Ouest (50 kms)
- MOYENS D'ACCES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN**
- > Cars du Réseau REMI (www.remi-centrevaldeloire.fr) notamment aux départs des Gares de Montargis, de Fleury-les-Aubrais et d'Orléans



**20
22**

Portes ouvertes

29

29 janvier

Samedi 30 Janvier 2021 de 9h00 à 17h00
Journée PARCOURSUP/POSTBAC
RDV individuels en visioconférence

19

19 mars

Samedi 13 mars 2021 de 9h00 à 17h00
JPO toutes formations (Prépa-Apprentissage, Apprentissage, Adultes, professionnels).
RDV individuels en visioconférence

Avril et Mai

Pré-inscriptions toutes formations :
(Prépa-Apprentissage, Apprentissage, Adultes, professionnels).

Enseignement

- > Les cours ont lieu du lundi matin 09h30 au vendredi 12h05. Les horaires de la semaine sont : 08h00 à 12h05 et 13h30 à 17h35
- > L'enseignement est gratuit.

Hébergement

- > Les jeunes gens et jeunes filles sont accueillis en qualité, d'externe, de 1/2 Pensionnaire (repas du midi), d'interne (tous les repas et les nuits), d'interne-externe (jeune externe prenant ses trois repas quotidiens au CFA)
- > L'hébergement se fait dans des chambres de quatre. Les apprentis ne sont pas hébergés pendant leur semaine en entreprise, sauf étude au cas par cas en fonction des places disponibles
- > Des appartements meublés de 35m² avec possibilité de co-location à 2, situés à cinq minutes à pied du CFA, sont également disponibles à la location à l'année scolaire moyennant 360 € mensuels, charges comprises (éligibles APL)

Frais de pension

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2022

TARIFS	Interne	60,40 E
SEMAINE	1/2 Pensionnaire	23,55 E
de COURS	Interne - Externé	48,11 E

Tarif spécifique pour les demandeurs d'emploi en formation continue : Repas 4.71 E



Les de notre CFA

- > Des équipements adaptés et régulièrement renouvelés (salles multimédia avec TBI, 1 Labo, 1 salle dédiée Physique-Chimie-SVT, ateliers d'agroéquipement, matériels techniques, terrains d'application, 1000m² de serres horticoles automatisées, réseau internet à haut débit, wifi, centre de documentation, et city-stade.
- > Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat.
- > Médiation pédagogique et accompagnement de la signature du contrat à l'insertion professionnelle.

Admission

- > Après confirmation de la demande d'inscription, un dossier d'admission comportant toutes les pièces et informations nécessaires à l'entrée au CFA sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation est envoyé aux familles
- > Signer un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation avec un employeur qui s'engage à donner la formation dans l'option et la spécialité choisie, pour la durée convenue



Liaison avec les familles et les entreprises de formation

Elle est mise en œuvre par :

- > Des rencontres parents-formateurs et maître d'apprentissage
- > Des bulletins trimestriels ou semestriels (moyennes et appréciations)
- > Un livret d'apprentissage (CFA-Entreprise-Parents)
- > Des visites de formateurs en entreprise



Mais encore...

Bourses et autres aides financières

Pour les apprentis, il n'y a plus de bourses d'Etat. Des bourses départementales d'apprentissage peuvent être attribuées par le Conseil départemental de domiciliation de l'apprenti

Les apprentis bénéficient d'une aide de Etat de 500 € pour l'obtention du permis de conduire

Pour les autres aides RDV sur <https://www.yeps.fr/>

Formalités d'inscription

- Constituer un dossier d'inscription auprès du CFA. Les dossiers d'inscription sont fournis sur simple demande écrite ou téléphonique. Ils sont à constituer "au plus vite"
- Pour les formations post-bac, une inscription sur le site <https://www.parcoursup.fr/> est fortement conseillée
- ATTENTION au 02/03/2022 PARCOURSUP n'était pas à jour
- Rechercher un maître d'apprentissage
- Après réception et enregistrement de la demande d'inscription, le CFA a la possibilité de mettre en relation le candidat à l'apprentissage avec des entreprises susceptibles de l'accueillir
- Une rencontre avec une personne responsable du recrutement de l'établissement est conseillée